

## **Droit international**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Droit international / Dominique Carreau, Andrea Hamann, Fabrizio Marrella

Auteur(s) : Carreau, Dominique (19...-....)

Autre(s) auteur(s) : Hamann, Andrea (1982-....) juriste  
Marrella, Fabrizio (19...-....) juriste

Mention d'édition : 13e édition

Publication : Paris : Éditions Pedone, 2022

Description matérielle : 1 vol. (811 p.) ; 24 cm

Collection : EI manuel

ISBN : 978-2-233-01013-1

EAN : 9782233010131

Appartient à la collection : Études internationales 0299-321X

Classification décimale Dewey : 341

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. et webliogr. p. 27-43. Bibliogr. en début de chapitre.  
Index

Résumé ou extrait : La présentation du droit international n'a pas toujours su éviter les écueils de l'angélisme ou de la théorie pure. Vu parfois sous la seule optique du droit de la paix, il s'est trouvé ainsi assimilé au droit des Nations Unies - ce qui a pu faire douter de son utilité et n'a pas rehaussé son prestige. Envisagé sous un angle exclusivement étatique, il s'est trouvé réduit au seul droit international public, ce qui en a limité considérablement la portée et l'a laissé à l'écart des mutations considérables qu'a connues la société internationale au cours des dernières décennies. Le phénomène de la mondialisation (ou globalisation) ne s'est en effet pas arrêté aux frontières de l'économie et a profondément modifié le paysage juridique, interne comme international. Dans ces deux ordres, il a entraîné la création et le développement d'un véritable polycentrisme juridique où le droit a cessé d'être un monopole étatique pour être rendu aux acteurs de la société civile. La transnationalisation du droit international, déjà perceptible

depuis longtemps, ne cesse de connaître une accélération notable. Aujourd'hui, les personnes privées - à commencer par les entreprises multinationales et les organisations non-gouvernementales - se trouvent à l'origine d'un nombre croissant de règles juridiques, venant en cela largement concurrencer les Etats et les institutions intergouvernementales dans leur fonction normative. Mieux, alors qu'elles n'y sont pas juridiquement obligées, elles contribuent à la propagation des normes internationales posées par les Etats, notamment mais pas exclusivement dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire. De la sorte, ordre interne et ordre international entretiennent des rapports de plus en plus étroits, se trouvant même parfois dans de véritables situations d'osmose. Aujourd'hui, nombre de prescriptions du droit international/transnational font partie du patrimoine juridique des particuliers tandis que ces derniers disposent de moyens appréciables pour en assurer le respect à leur profit, grâce à une large palette de recours offerts tant par les ordres internes que par l'ordre international lui-même. Ce manuel s'est donné pour ambition de replacer concrètement le droit international dans la réalité de la société transnationale contemporaine. Il entend ainsi montrer que, loin d'être un exercice vain, placer sa confiance dans la protection du droit international est devenu une véritable nécessité.

Sujet - Nom commun : Droit international

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Manuels d'enseignement supérieur